



Procès verbal

Bureau Directeur du 4 septembre 2010

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : COSTANTINI Daniel, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, BANA Philippe, BAUDET Jean-Luc, Président de la Ligue Côte d'Azur (en partie).

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 14 h dans la salle du Conseil d'Administration de l'AS Monaco au stade Louis II à Monaco. Le Président de l'AS Monaco omnisport, Monsieur Henri BIANCHERI, nous accueille dans les enceintes de ses locaux, il souhaite la bienvenue à la FFHB et exprime sa joie de recevoir les responsables du handball national. Eric PERRODEAU, Président de l'AS Monaco handball, à son tour, souhaite la bienvenue au Bureau Directeur de la Fédération, présente l'AS Monaco Handball club de Nationale 3 qui souhaite développer notre sport à travers l'organisation du trophée des Champions en rappelant les liens qui unissent la FFHB et la Principauté de Monaco. Joël DELPLANQUE invite les membres du Bureau Directeur à se présenter et remercie les hôtes de leurs propos de bienvenue.

Le Bureau Directeur valide les PV des Bureaux Directeurs des 12 et 30 juillet et 24 août 2010.

L'examen des produits liés aux mutations a fait apparaître que des licences pour la saison 2010/2011 avaient été saisies dans Gest'hand en « création » alors qu'elles auraient dû l'être en « mutation ». Le Bureau Directeur décide de requalifier lesdites licences et de demander aux ligues concernées de les re-saisir en « mutation » en tenant compte de la date initiale de saisie informatique.

Le Bureau Directeur valide la demande d'audit financier formulée par le nouveau Président de la Ligue de Normandie, Nicolas MARAIS. Il sera réalisé le 13 septembre prochain au siège de la Ligue. Par ailleurs, Jean-Pierre FEUILLAN représentera le Président au prochain Conseil d'Administration de cette ligue qui aura lieu le vendredi 17 septembre 2010. Joël DELPLANQUE et Philippe BANA se rendront dans la Ligue de Normandie à l'issue de ces contacts.

Le Bureau Directeur rappelle, concernant l'arbitrage, que jusqu'à l'année 2009 incluse, la FFHB a supporté seule le paiement de la part salariale des cotisations sociales en cas de dépassement du seuil d'exonération fixé par la loi. A partir de l'année 2010 et conformément à la loi ainsi qu'à la Convention conclue avec la LNH, cette part salariale sera à la charge de chaque arbitre concerné par un dépassement. Un courrier cosigné du Secrétaire Général et du Trésorier sera adressé aux arbitres pour préciser les modalités pratiques du dispositif.

Daniel COSTANTINI évoque la mission Aréna qui lui a été confié par le Ministère. Il précise que les préconisations en cours sont respectées, mais qu'il a décliné la proposition faite de présider la commission Aréna pour valider les projets présentés. A noter que la première Aréna a été inaugurée vendredi 3 septembre à Montpellier en présence de très nombreuses personnes et de Joël DELPLANQUE et Daniel CONSTANTINI.

Philippe BANA présente la situation des postes de cadres techniques. Il indique que les deux lauréats du concours 2010 seront respectivement affectés auprès des ligues de Normandie et du Centre. Le Bureau Directeur remercie Philippe BANA au nom de la FFHB.

Philippe BANA donne un panorama des résultats des équipes de France jeunes durant l'été en insistant sur les points positifs et les difficultés rencontrées avec les différents collectifs. Il insiste sur la médaille de bronze de France Jeunes masculin aux JO de la Jeunesse à Séoul, la 6^{ème} demi-finale atteinte par Pierre MANGIN avec son collectif et les difficultés rencontrées au niveau des collectifs féminins compte tenu des niveaux de jeu et des statuts proposés à nos jeunes joueuses.

Il présente des dossiers qui seront étudiés lors de la prochaine réunion de la DTN, le schéma directeur des formations, la mise en place de suivi individualisé des potentiels en vue des JO 2020 et à travers le parcours de l'excellence sportive.

Le Président donne lecture de la lettre de démission du Conseil d'Administration fédéral de Sophie MAYER et propose Odile MARCET pour lui succéder au poste d'administratrice fédérale. Le Bureau Directeur, à l'unanimité, valide cette proposition ; cette cooptation sera soumise au prochain Conseil d'Administration, puis à la validation de l'Assemblée Générale fédérale, conformément à l'article 14.14 des statuts de la FFHB.

Claude SCARSI présente la situation des personnels, départs et arrivées à ce jour et la liste des postes à pourvoir. Joël DELPLANQUE souhaite, avant tout recrutement, recueillir l'avis du nouveau Directeur général.

Le Bureau Directeur établira alors les priorités en fonction des budgets et des profils de postes.

Alexis MANOUVRIER présente les principaux axes de la politique de communication fédérale qui est validé par le Bureau Directeur. Il présente d'abord le fonctionnement hebdomadaire de la cellule communication autour de Florence LECAT et des 3 secteurs définis lors du dernier Conseil d'Administration.

Les axes de travail :

1. Activer le réseau des chargés de communication Ligues et Comités : définir leurs rôles et les sujets à travailler.
2. La campagne de rentrée : « le hand ça fait grandir » n'est pas validé par le Bureau directeur compte tenu des délais qui ne permettront pas aux clubs de profiter pleinement de cette initiative.
3. Opération « 400 000^{ème} licencié » sera réalisée lors du TIPIFF, démultipliée dans les Ligues et les Comités qui le souhaitent et fera l'objet d'un numéro spécial de Handmag.
4. TIPIFF
5. BERCY
6. Retour des équipes de France après les compétitions de décembre et janvier.
7. La Coupe de France fera l'objet d'un habillage particulier à partir des tournois régionaux et départementaux (janvier/février) avec un logo spécifique et le choix de site d'implantation de la finale (deadline à Toussaint).

Le souhait est de travailler à certains moments avec la communication de la LNH et d'explorer le travail réalisé par d'autres fédérations sportives.

Le Président rappelle que notre travail doit s'inscrire dans la perspective de la Maison du Handball en lien avec l'exposition médiatique (en particulier les rencontres des Equipes de France). La candidature au Mondial 2015 s'inscrit dans cette perspective, les autres organisations possibles semblent venir trop tôt dans le cadre de la réalisation d'équipements à même de recevoir ces organisations. Il souhaite inscrire le travail de notre équipe dans la continuité nécessaire des femmes et des hommes et des idées.

Le Bureau Directeur s'est prolongé le dimanche 5 septembre de 9 h 30 à 12 h pour étudier un certain nombre de sujets concernant les différents secteurs d'activités des membres du Bureau Directeur, en particulier avec l'aide du trésorier, les financements de certaines actions et les perspectives liées au marketing. Patricia SAURINA rappelle l'intérêt de se rencontrer autour des sujets concernant la gestion fédérale mais souhaite que nous puissions le faire en dehors d'organisations de rencontres sportives qui limitent trop le temps de discussions entre nous. Les membres du Bureau Directeur présents ce dimanche appuient cette proposition.

L'ordre du jour proposé étant épuisé, la séance est levée à 17 h.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général